

**Programme : Ethiopie**  
**Pour l'année : 2004**

**Fait le : 04-12-2003**



## I - CONTEXTE

Classé 168<sup>e</sup> sur 173 par le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), l'Ethiopie est le pays le plus peuplé de la Corne de l'Afrique, abritant 65 millions d'habitants, dont 85 % vivent en milieu rural, répartis sur un territoire grand comme deux fois la France. L'espérance de vie moyenne est de 44 ans et le revenu disponible par habitant de 90 euros. On estime que la population vivant en situation de handicap oscille autour de 4,5 millions, dont plus de 50 000 dans la seule ville d'Addis-Abeba. Et plus de 2,5 millions de personnes au moins sont des victimes directes du sida. Par ailleurs, le pays est victime de périodes de sécheresse récurrente qui, ajoutées à d'autres facteurs, font que 13 millions de personnes ont été bénéficiaires de l'aide alimentaire en 2003.

## II - HISTORIQUE

Démarrés en 1986, les projets menés ont d'abord été orientés vers la réadaptation à base communautaire pour les personnes handicapées (développement des activités de réadaptation, de réintégration socioprofessionnelle et de sensibilisation ; microprojets générateurs de revenus). Les populations réfugiées (somalies à l'est et soudanaises à l'ouest) ont bénéficié d'accès à des services de réadaptation.

Ces projets ont été à l'origine de l'élaboration d'un projet national de prévention des handicaps physiques, par la mise en place d'unités de réadaptation dans onze hôpitaux, projet développé avec une ONG éthiopienne, la RaDO (Rehabilitation and Development Organisation), dans le cadre d'un travail de partenariat, de 1996 à 2000.

Entre 1997 et 2001 a été développé un projet d'éducation aux dangers des mines, dans le cadre particulier des procédures de rapatriement des populations somaliennes réfugiées en Ethiopie.

## III - STRATEGIE

La stratégie mise en place par Handicap International s'établit autour de deux pôles. Le premier s'oriente autour de la prévention et de la prise en charge des personnes en situation de handicap, par l'intermédiaire du soutien aux structures associatives éthiopiennes. Cette stratégie doit se comprendre comme un renforcement des structures existantes et opérantes dans le pays. Pour l'année 2004, il s'agira principalement de continuer à renforcer les capacités des associations de personnes handicapées, en se concentrant particulièrement sur les groupements communautaires. En parallèle, un travail de sensibilisation au sida est mené auprès de ces populations.

Le second pôle vise à permettre à des populations pastorales de lutter contre les sécheresses récurrentes qui touchent le pays. Ce projet, débuté au second semestre 2002, vise à prévenir les conséquences dramatiques de ces sécheresses en améliorant l'accès à l'eau et en aidant les populations à conserver leur bétail, principale source de revenus.

#### **IV - DESCRIPTION DES ACTIONS**

##### **Renforcement des associations œuvrant en faveur des personnes handicapées**

- Formation de cadres associatifs à la mise en place de projets générateurs de revenus et à la recherche de financements.
- Pour les associations les plus récentes, suivi personnalisé dans les domaines financiers et administratifs.
- Dans la continuité du projet pilote mis en place en 2003, sensibilisation au sida pour les personnes sourdes et aveugles vivant à Addis-Abeba (en collaboration avec les associations et des écoles spécialisées).
- Renforcement de la fédération handisport de la ville d'Addis-Abeba, grâce au soutien à ses activités (entraînement, organisation des compétitions, etc.).

##### **Amélioration des conditions de vie des populations pastorales de la région somalie**

- Amélioration de l'accès à l'eau pour les hommes et les animaux.
- Formation de membres de la communauté à une meilleure prise en charge du bétail.
- Amélioration de la gestion des pâturages.
- Aide à la diversification des sources de revenus des populations.

#### **V - PUBLIC CONCERNE**

##### **Renforcement des associations œuvrant en faveur des personnes handicapées**

11 associations locales travaillant pour l'intégration des personnes en situation de handicap (handicaps mental, physique et sensoriel), soit 7 000 bénéficiaires indirects.

##### **Amélioration des conditions de vie des populations pastorales de la région somalie**

Populations vivant dans les trois districts de la zone, soit 3 300 personnes directement bénéficiaires et 20 000 indirectement.

#### **VI - MOYENS MIS EN ŒUVRE**

##### **Ressources humaines**

###### **A Addis-Abeba**

1 directeur de programme (expatrié), 1 directrice adjointe, 2 chargés de projet (soutien aux associations locales et renforcement des capacités). Personnel administratif (1 comptable, 1 logisticien et 1 secrétaire).

###### **A Dire Dawa (pour la région somalie)**

1 chef de projet (hydrologue) et 2 chefs de volet expatriés (gestion des pâturages et agronomie), 3 assistants techniques. Personnel administratif (1 comptable, 1 logisticien, 1 secrétaire, 3 chauffeurs).

**Budget 2004 : 630 000 euros.**